# UARH04 - Expérience professionnelle ou stage

## Présentation

## Programme

### Contenu

- L'inscription à cette UA est obligatoire. Attention, vous devez être en règle d'un point de vue administratif avant d'adresser votre rapport d'expériences. Dans le cas contraire, votre dossier sera refusé.
- La validation de l'UARH04 consiste en **la rédaction d'un rapport d'expérience descriptif de 20 pages**. Ce dernier décrit les activités professionnelles réalisées en RH dans le cadre de l'expérience professionnelle (stage, emploi...) de l'auditeur. **Il est à envoyer à la gestionnaire pédagogique ( molka.hedhli@lecnam.net ) pendant l'année du M1 jusqu'au 30 Mars (si vous souhaitez vous présenter au M2) dans le cas contraire vous avez jusqu'au 15 Juin. Votre rapport sera étudié par la responsable du M1 RH (Mme Olfa GRÉSELLE-ZAÏBET). Il n'y a aucune soutenance.**
- Instruction pour l'élaboration du rapport

Mis à jour le 01-09-2019

**Code : UARH04**

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

12 crédits

**Responsabilité nationale :** EPN16 - Innovation / Olfa ZAIBET GRESELLE